



# BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
« Educateur sportif » mention Activités Équestres  
- Apprentissage -



24 mois pouvant varier  
selon positionnement



Septembre 2023  
à juin 2025



Les Vaseix



Niveau 4

## PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

• devenir animateur en centre équestre pour organiser et encadrer des activités équestres, de l'initiation au premier niveau de la compétition, avec l'une des options suivantes :

- Initiation poney, cheval (option A)
- Approfondissement technique (option B)
- ou Equitation d'extérieur (option C)

## OBJECTIFS VISÉS

**Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :**

- encadrer et conduire des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public de tout niveau et dans tout établissement
- participer au fonctionnement de la structure équestre : accueil, communication, organisation et gestion des activités, promotion
- participer à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique.
- concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées
- conduire des séances et des cycles attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées

## CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme exerce son activité seul ou en équipe, en tant que salarié, travailleur indépendant ou dirigeant au sein d'entreprises, d'associations ou de services publics.

Les +

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Site des Vaseix

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

[cfa.haute-vienne@educagri.fr](mailto:cfa.haute-vienne@educagri.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 15\* et 29\*\* ans,

\* 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup> ou 16 ans dans les autres cas

\*\* pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## Pré-requis

- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST)

- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » de moins d'un an

- satisfaire au test « Maîtrise en extérieur et en terrain varié » et au test technique dont les spécificités sont présentés dans le référentiel du diplôme disponible à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033421361/>

Des dispenses et équivalences sont possibles. Elles sont indiquées en annexe du référentiel de diplôme.

- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise équestre d'une durée permettant la complétude de la formation

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation dès lors que les exigences préalables à l'entrée en formation sont satisfaites

## Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente

• Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e)

## Modalités d'adaptation du parcours

• Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement

• Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »)

• Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

## Modalités pédagogiques

• Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre

• Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

Le BP JEPS est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) :

| UC professionnelles  | Capacités intermédiaires  |
|--|---|
| UC1- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure  | OI 1.1 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle<br>OI 1.2 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté<br>OI 1.3 - Contribuer au fonctionnement d'une structure |
| UC2- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure   | OI 2.1 - Concevoir un projet d'animation<br>OI 2.2 - Conduire un projet d'animation<br>OI 2.3 - Evaluer un projet d'animation   |
| UC3 - Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres   | OI 3.1 - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage<br>OI 3.2 - Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage<br>OI 3.3 - Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage  |
| UC4 - Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option choisie (A, B ou C) | OI 4.1 - Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option<br>OI 4.2 - Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option<br>OI 4.2 - Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option                                      |

## Contenus principaux de la formation

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise et le centre de formation (800h)

## Modes de validation

Formation diplômante de niveau 4

## Dispositif d'évaluation

Les UC1 et UC2 sont évaluées au travers d'un projet d'animation réalisé au sein de la structure d'apprentissage (support + soutenance orale).

L'évaluation de l'UC3 s'appuie sur la production d'un dossier pédagogique (soutenu à l'oral) présentant la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de plusieurs progressions pédagogiques avec des publics de caractéristiques différentes.

La certification de l'UC4 valide des compétences techniques et pédagogiques renforcées dans l'option choisie (A, B ou C).

Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables.

## Blocs de compétences

Pas de validation de blocs de compétences

## Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 3 (DE JEPS)

## Rémunération

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) au 1er janvier 2023 :

| Rémunération de la 1ère année |                |                |                |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant 18 ans                  | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 27% du SMIC                   | 43 % du SMIC   | 53 % du SMIC   | 100 % du SMIC  |
| 461,51 €                      | 734,99 €       | 905,92 €       | 1709,28 €      |

  

| Rémunération de la 2e année |                |                |                |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant 18 ans                | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 39 % du SMIC                | 51 % du SMIC   | 61 % du SMIC   | 100 % du SMIC  |
| 666,62 €                    | 871,73 €       | 1042,66€       | 1709,28 €      |

## Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

## Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen (2022) : 50%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois : donnée non disponible, formation ouverte en 2020
- Taux de satisfaction des apprentis : donnée non disponible, formation ouverte en 2020

## Contacts

### Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

#### Site des Vaseix

Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
cfa.haute-vienne@educagri.fr

#### • Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

#### • Coordinatrice de la formation BP JEPS :

Aude-Lyne LE GALL - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

#### • Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : charlene.leroy@educagri.fr